



DOUANE

FLASH INFO

CRISE DU CORONAVIRUS COMMENT REBOUCHER LES TROUS DE LA PASSOIRE

Vingtième round des réunions sur l'évolution de la situation sanitaire, la gestion et la prévention de la reprise épidémique Covid-19.

L'audioconférence prévue en début de semaine et dont l'objet était de faire le point sur les annonces gouvernementales du week-end dernier a été annulée. Il faut dire que la question du reconfinement évacuée, l'enjeu de la réunion était uniquement le contrôle des frontières.

Mais visiblement, la Douane est hors-jeu sur le sujet et pour cause. Après des années de dépeçage, notre réseau est en charpie et désormais la frontière est devenue une passoire.

L'actualité récente nous a toutefois amenés à faire un focus sur la situation des contrôleurs stagiaires qui avaient besoin urgemment de réponse sur leurs conditions de rémunération.

RENFORCER LE CONTRÔLE DE LA FRONTIÈRE ! SÉRIEUX ?!

On ne va pas jouer aux anciens combattants. L'ouverture du marché unique en 1993 a vu un nombre colossal de fermetures d'unités frontalières et pour cause. Mais cette vague ne s'est pas arrêtée aux années 1990 et depuis le début de ce 21ème siècle, la Douane continue de fermer à tour de bras ses brigades, créant ainsi une véritable passoire et comme nous l'écrivons depuis des années, c'est au moment des crises sanitaires que le désastre prendra toute sa mesure ! Nous avons prévenu.

Les fermetures de Steenvoorde, Lille BI, Avesnes sur Helpe, Hirson, Forbach, Annemasse, Divonne, Gex, Prévessin, Saint Gingolph, Cluses, Vallorcine, Breil, Le Boulou, Argelès, Cerbère, Foix, Tarascon, St Jean Pied-de-Port, St Jean-de-Luz ... (liste malheureusement non exhaustive) font aujourd'hui de nos frontières des passoires !

Elles auraient pourtant, pour beaucoup d'entre elles, pu être maintenues car, que ce soit en matière de contributions indirectes, de lutte contre la fraude ou encore et d'anti-terrorisme, elles avaient toutes leur rôle à jouer.

Il est grand temps d'appeler aux contrôles des frontières ! Si on n'avait pas dépecé notre administration, c'eut été encore possible. Maintenant !!!

Retrouvez les réponses à vos questions les plus fréquentes dans notre FAQ

www.cfdt.fr/covid19-faq

Face à la crise Covid-19, on vous répond covid-19@cfdt.fr

 @fedefinancescfdt

 @cfdtfinances

FINANCES.CFDT.FR

PAIE DES CONTRÔLEURS STAGIAIRES

Les stagiaires contrôleurs ont reçu en fin de semaine dernière un mail avec une pièce jointe précisant que les internes ne seront pas payés en tant que contrôleur avant mi 2022 soit dans un an et demi !!! Avec effet rétroactif en décembre 2021!

Une situation difficile à comprendre quand on sait qu'il y a environ 200 euros d'écart par mois a minima. Certes, il y a toujours eu un délai pour la régularisation, mais là !

La CFDT est donc intervenue en début de semaine pour alerter sur cette note qui visiblement comportait des erreurs.

L'Administration, via le Directeur de la DNRFP, a réagi rapidement et une nouvelle note correctrice est venue régulariser la situation. Les contrôleurs stagiaires seront régularisés dès leur nomination (sur paye de février) en ce qui concerne leur grade et échelon, et dès leur affectation en stage pratique, soit le 03/05/2021 pour le régime indemnitaire. Ouf !

CONTRÔLEUR STAGIAIRE ET FRAIS DE SCOLARITÉ

La question des indemnités de stages se pose.

En présentiel, à l'ENDLR, les stagiaires n'ont droit à aucune indemnité de stage étant donné que l'hébergement et le repas du midi sont gratuits. Maintenant qu'ils sont en enseignement à distance avec obligation de rester chez soi pour suivre les cours, ne peuvent-ils pas bénéficier d'un défraiement des frais de repas ?

Réponse DG : La DG instruit la question et fera une réponse la semaine prochaine.

REDÉPLOIEMENT DIPA, ÉLARGISSEMENT DES RÉSIDENCES

La liste des résidences de redéploiement a été élargie de 13 unités augmentant ainsi le nombre d'agents redéployés de 31. Les agents de la DIPA se demandent donc si tous les postes doivent être fournis ou si cela donne juste une plus grande latitude pour réussir le redéploiement et éviter les mobilités contraintes comme nous le réclamons depuis le début.

Nous demandons aussi que le rapprochement familial soit priorisé.

Réponse DG : La DG confirme que l'ajout de résidence est fait pour donner plus de souplesse et pour donner plus de choix, tous les nouveaux postes ne sont pas à compléter.

REDÉPLOIEMENT DIPA, INQUIÉTUDE SUR LE TABLEAU DE MUTATION

De nombreux collègues s'interrogent sur les conséquences à moyen terme du redéploiement DIPA sur les mutations. Quelles répercussions sur le tableau 2021 ?

Réponse DG : La DG confirme que le redéploiement DIPA n'est qu'un renfort qui est par principe réversible et donc ce redéploiement ne fait pas concurrence aux postes vacants du TAM.

POINT SUR L'ACTIVITÉ DE LA BSITM À LA GARE DU NORD

La Direction Générale nous informe de la situation des 103 collègues de la BSITM qui subissent une baisse d'activité (1 train / jour au lieu de 18 trains / jour). Ils sont donc redéployés sur des missions intramuros aux abords des gares parisiennes, sur les trafics de tabac, et sur la base de volontariat en renfort à la BSM (Brigade de Surveillance du Ministère).

Concernant la restauration, pour les missions hors week-end (pour lesquels les agents ont des TR), les agents qui n'auront pas accès à un restaurant administratif pourront bénéficier de taux de repas.



PROBLÉMATIQUE DES REPAS HORS RÉSIDENCE OU APRÈS 18H

Une problématique qui concerne les services de contrôles CO et SU qui réalisent des déplacements hors résidence. Nous demandons la semaine dernière la mise à niveau des locaux sociaux et on a compris qu'il y aurait un délai.

Il faut donc voire plus loin et notamment autoriser l'accès aux restaurants ouverts pour les routiers notamment. Autre point, les retenues douanières après 18h ! Comment se restaurer ? La CFDT demande à la Direction Générale d'expertiser ces points.

PÉNURIE DE PORTABLE ?

On nous signale ici et là des retraits de PC portables avec, pour poursuivre le télétravail, la possibilité d'emmener son unité centrale du bureau au domicile. Un écran réformé serait alors attribué!

Pour beaucoup d'entre nous, c'est là une dégradation des conditions de télétravail qui oblige les agents à un aménagement particulier à domicile et à une contrainte supplémentaire. S'agit-il d'une politique nationale ?

Réponse DG : La direction générale confirme qu'il y a aujourd'hui encore un manque d'ordinateurs portables. La ministre a fixé comme objectif que 100% des télétravailleurs soient équipés de portable d'ici le 1er juillet. Aujourd'hui, le parc est de 5000, il faut le porter à 9500.

FORMATION PROFESSIONNELLE AU QUOTIDIEN

Il était déjà difficile pour les services d'organiser des formations métiers. Avec la crise du Covid, c'est aujourd'hui quasi impossible. Pourtant, le besoin d'action de formation en proximité reste prégnant.

Les agents des brigades, bureaux et services supports ne peuvent-ils pas eux aussi avoir accès à des formations en ligne à thème comme c'est déjà proposé aux agents vulnérables?

Bien sûr, pour y arriver, il faut soutenir les services FP des DI qui sont déjà aujourd'hui sur la brèche.

ACTUALISATION DES CONSIGNES SANITAIRES

Les mesures de protection évoluent suite à l'augmentation des variants du covid.

En voici les grandes lignes :

- Les masques artisanaux sont désormais exclus.
- La distanciation sociale est portée à 2 mètres quand il n'y a pas de port de masque et à 8m2 par personne. Ces mesures impactent essentiellement les restaurants collectifs.
- Reprise de la TPCI de niveau1 avec application du protocole sanitaire validée par la médecine de prévention (ce qui va poser des difficultés lorsqu'on utilise des locaux municipaux)
- Maintien d'un haut niveau de télétravail

AU REVOIR PAA ET MDC, BONJOUR AAC ! MAIS DE QUOI ON PARLE ?

Une note du 17 décembre vient créer une nouvelle absence dans l'application Mathieu en créant une position unique pour toutes les Autorisations d'Absence liées au Covid. Cette position nommée « AAC » ouvre bien droit à repos hebdomadaire. Sur le fond, cette disposition n'appelle pas de commentaire de notre part, il s'agit d'une mise à niveau sûrement nécessaire. La seule difficulté semble être la diffusion de la note qui est encore appliquée de manière erratique sur l'ensemble du territoire.

SI VOUS SOUHAITEZ REJOINDRE LA CFDT DOUANE, CLIQUEZ ICI



Une nouvelle audio-conférence sur le sujet sera programmée la semaine prochaine.

NOUS SOUHAITONS UN BON RÉTABLISSEMENT À NOS COLLÈGUES TOUCHÉS PAR LA COVID 19 ET QUI SONT EN CONVALESCENCE.